

**AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :**

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION.**
- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- Pour éviter la surchauffe ou l'endommagement éventuel de ce dispositif et de l'équipement qui lui est raccordé, **NE PAS** l'installer pour commander une prise.
- Dans les circuits de commande à plusieurs emplacements, n'utiliser qu'un seul détecteur IPS15 ou IPV15 avec jusqu'à neuf unités Vizia+<sup>MC</sup> coordonnées VP0SR-10 (**sans diodes**) ou quatre détecteurs asservis IPV0R-1L ou quatre unités Vizia+<sup>MC</sup> assorties VP0SR-1L (**avec diodes**).

**AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :**

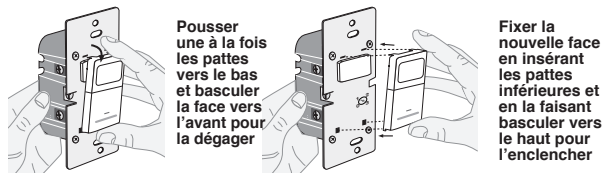
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.
- Ce dispositif est conçu pour remplacer les interrupteurs additionnels dans des installations à trois et à quatre voies qui comprennent des détecteurs de mouvements IPS15 et IPV15.
- Ne jamais toucher la lentille du dispositif; Nettoyer la surface externe du dispositif au moyen d'un chiffon humide seulement; **NE PAS** utiliser de savon ni de nettoyant liquide.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du **FIL DE CUIVRE OU PLAQUÉ CUIVRE**.

**OUTILS REQUIS**

- Tournevis ordinaire/Phillips
- Ruban isolant
- Pincès
- Crayon
- Coupe-fil
- Règle

**CHANGEMENT DE COULEUR DU DISPOSITIF**

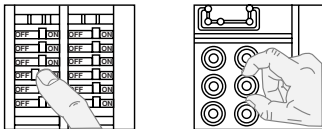
Ce dispositif peut se présenter en diverses couleurs. Pour en changer la face, procéder comme suit :



**INSTALLATION**

**REMARQUE :** cocher les cases  une fois les étapes complétées.

**Étape 1** **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation!

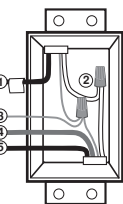


**Étape 2** Identification de l'application (plus courantes montrées) :

**REMARQUE :** si les raccords à l'intérieur de la boîte ne ressemblent pas à ceux montrés ici, on doit faire appel à un électricien.

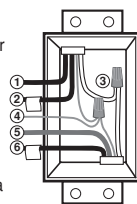
**À trois voies**

1. Ligne ou charge (directives importantes ci-dessous)
2. Neutre
3. Terre
4. Premier cavalier
5. Deuxième cavalier



**À quatre voies**

1. Premier cavalier – couleur à noter
2. Deuxième cavalier – étiqueté
3. Neutre
4. Terre
5. Troisième cavalier – couleur à noter
6. Quatrième cavalier – étiqueté



**REMARQUE :** dans le cas d'installations d'unités assorties (avec diodes), le premier cavalier devient le fil de ligne actif.

**REMARQUE :** dans le cas d'installations d'unités assorties (avec diodes), le premier cavalier devient le fil de ligne actif.

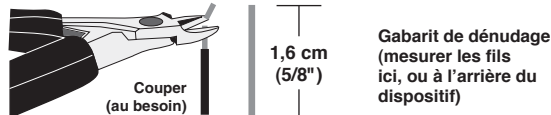
**IMPORTANT :**

Dans les applications à trois voies, une des bornes de l'interrupteur existant devrait être d'une couleur différente (noire, probablement) ou identifiée comme étant la borne commune. Il importe d'étiqueter le fil y étant raccordé comme « commun » (ligne ou charge) au niveau des boîtes murales du détecteur et des unités asservies.

Dans les applications à quatre voies, l'interrupteur à remplacer devrait avoir quatre vis en plus de celle de terre. Au moyen de ruban isolant, étiqueter les deux fils de la même couleur.

**Étape 3** Préparation et raccordement des fils :

Cette unité asservie peut être raccordée par le biais de bornes à vis latérales ou d'orifices arrière; les fils doivent être dénudés en fonction de la méthode choisie.

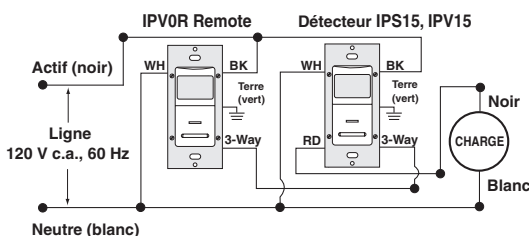
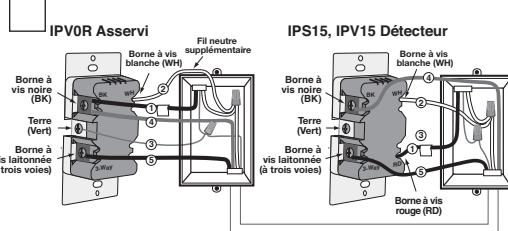


**Câblage latéral**  
Les bornes latérales acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

**Câblage arrière**  
Les orifices arrière acceptent les fils de cuivre plein d'un calibre de 14 à 12 AWG seulement.

- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale sont bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.

**Étape 4a** Applications à trois voies, avec détecteur IPS15/IPV15 :



**REMARQUE :** le détecteur doit être installé dans une boîte murale dotée d'un raccord de charge. L'unité asservie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre au détecteur, tel qu'illustré. À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

**REMARQUE :** le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m.

**CÂBLAGE DU DÉTECTEUR ASSERVI OU DE L'UNITÉ VIZIA ASSORTIE (BOÎTE MURALE À TROIS VOIES AVEC FIL DE LIGNE ACTIF) :**

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit : **REMARQUE :** on doit se servir des orifices de câblage arrière quand on connecte deux fils à la même borne.

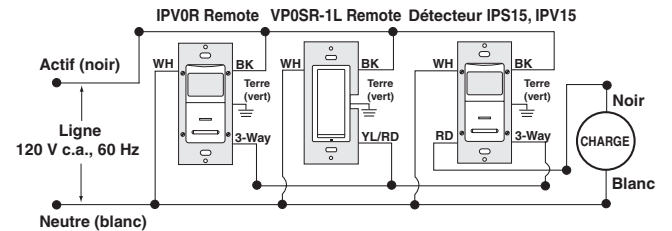
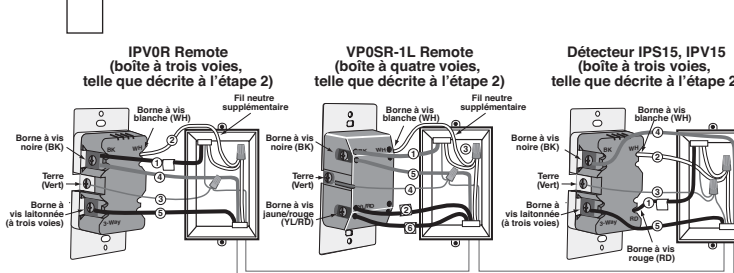
- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte du détecteur asservi ou de l'unité Vizia assortie.
- Le fil de ligne actif (commun), identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, et le premier cavalier de la boîte à la vis BK du détecteur asservi ou de l'unité Vizia assortie.
- Le second cavalier de l'autre boîte à trois voies à la vis 3-Way du détecteur asservi ou à la vis YL/RD de l'unité Vizia assortie (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir des unités asservies à la vis 3-Way du détecteur.
- Le fil de neutre de la boîte à la vis WH de l'unité asservie.

**CÂBLAGE DU DÉTECTEUR (boîte murale à trois voies avec fil de charge) :**

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit : **REMARQUE :** on doit se servir des orifices de câblage arrière quand on connecte deux fils à la même borne.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte du détecteur.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, à la vis RD du détecteur.
- Le premier cavalier de ligne actif de la boîte à la vis BK du détecteur.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis 3-Way du détecteur.
- Le second cavalier de la boîte (couleur notée ci-dessus) à la vis 3-Way du détecteur. Ce cavalier doit ensuite se rendre à la vis 3-Way du détecteur asservi ou à la vis YL/RD de l'unité Vizia assortie.
- Le fil de neutre de la boîte à la vis WH du détecteur.

**Étape 4b** Applications à quatre voies, avec détecteur IPS15/IPV15 :



**REMARQUE :** le détecteur doit être installé dans une boîte murale dotée d'un raccord de charge. L'unité asservie doit être installée dans une boîte murale dotée de fils de ligne actif et de neutre. Il faut ajouter un fil neutre au détecteur, tel qu'illustré. À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

**REMARQUE :** le parcours entre le gradateur et la dernière unité asservie du circuit ne doit pas dépasser 90 m.

**CÂBLAGE DU DÉTECTEUR ASSERVI OU DE L'UNITÉ VIZIA ASSORTIE (BOÎTE MURALE À TROIS VOIES AVEC FIL DE LIGNE ACTIF) :**

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit : **REMARQUE :** on doit se servir des orifices de câblage arrière quand on connecte deux fils à la même borne.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte du détecteur asservi ou de l'unité Vizia assortie.
- Le fil de ligne actif (commun), identifié (étiqueté) comme tel au moment du retrait du dispositif existant, et le premier cavalier de la boîte à la vis BK du détecteur asservi ou de l'unité Vizia assortie.
- Le second cavalier de la boîte à quatre voies à la vis 3-Way du détecteur asservi ou à la vis YL/RD de l'unité Vizia assortie (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir des unités asservies à la vis 3-Way du détecteur.
- Le fil de neutre de la boîte à la vis WH de l'unité asservie.

**CÂBLAGE DU DÉTECTEUR ASSERVI OU DE L'UNITÉ VIZIA ASSORTIE (boîte murale à quatre voies) :**

Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit : **REMARQUE :** on doit se servir des orifices de câblage arrière quand on connecte deux fils à la même borne.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte du détecteur asservi ou de l'unité Vizia assortie.
- Les premier et troisième cavaliers de la boîte à la vis BK du détecteur asservi ou de l'unité Vizia assortie.
- Les second et quatrième cavaliers de la boîte (étiquetés) à la vis 3-Way du détecteur asservi ou à la vis YL/RD de l'unité Vizia assortie (noter la couleur du fil). Ce cavalier doit ensuite partir des unités asservies à la vis 3-Way du détecteur.
- Le fil de neutre de la boîte à la vis WH de l'unité asservie.

**CÂBLAGE DU DÉTECTEUR (boîte murale à trois voies avec fil de charge) :**

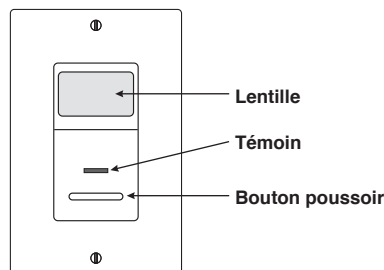
Raccorder les fils conformément au SCHÉMA DE CÂBLAGE, en procédant comme suit : **REMARQUE :** on doit se servir des orifices de câblage arrière quand on connecte deux fils à la même borne.

- Le fil vert ou dénudé de la boîte murale à la vis verte du détecteur.
- Le fil de charge de la boîte, identifié (étiqueté) au moment du retrait du dispositif existant, à la vis RD du détecteur.
- Le premier cavalier de ligne actif de la boîte à la vis BK du détecteur.
- Retirer l'étiquette d'isolation de la vis 3-Way du détecteur.
- Le second cavalier de la boîte (couleur notée ci-dessus) à la vis 3-Way du détecteur. Ce cavalier doit ensuite se rendre à la vis 3-Way du détecteur asservi ou à la vis YL/RD de l'unité Vizia assortie.
- Le fil de neutre de la boîte à la vis WH du détecteur.

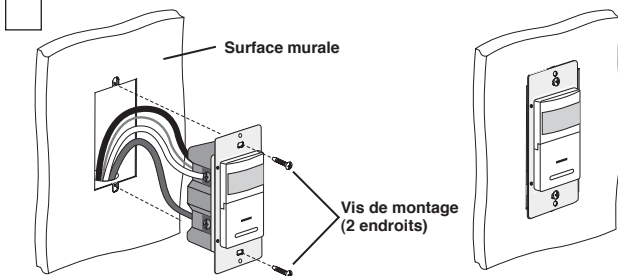
## FONCTIONNEMENT

Ce dispositif est doté d'un bouton qui permet de commuter ses charges d'éclairage (**voir schéma**). Lorsqu'il est employé comme unité asservie avec le détecteur IPS15, il allume automatiquement les lumières quand des mouvements sont détectés, et ne les éteint que quand l'aire contrôlée se vide ou quand on appuie sur son bouton de commutation.

Lorsqu'il est employé comme unité asservie avec le détecteur IPV15, l'utilisateur doit toujours appuyer sur le bouton pour allumer les lumières. Celles-ci demeurent ensuite allumées tant que des mouvements sont détectés, et ne s'éteignent que quand l'aire contrôlée se vide ou quand on appuie sur le bouton de commutation. Si des mouvements sont détectés dans un intervalle de 30 secondes après une éteinte provoquée par une absence de ces derniers, l'éclairage se rallume toutefois automatiquement. Après ce délai, il devra être remis sous tension manuellement au moyen du bouton de commutation.



## Étape 5 Vérification du dispositif avant son installation complète dans la boîte murale :



**REMARQUE :** donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- S'assurer que le mot « **TOP** » sur la bride du dispositif est vers le haut.
- Serrer partiellement les vis de montage dans les trous de la boîte.
- Retirer la face du détecteur IPS15/IPV15 pour exposer les cadrans de réglage (**se reporter à la section CHANGEMENT DE COULEUR DU DISPOSITIF à la page 1 des directives pour ces modèles**).
- Régler le cadran du délai d'éteinte à l'intervalle le plus court (**30 secondes**) pour accélérer les essais (**se reporter à la section RÉGLAGE à la page 2 des directives pour ces modèles**).
- Tourner le cadran de l'éclairage ambiant requis à l'extrême droite (**se reporter à la section RÉGLAGES**).
- Remettre la face du détecteur.
- Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.

- En présence du détecteur IPS15 à mise sous tension automatique, les lumières devraient s'allumer automatiquement une fois le courant rétabli.
- En présence du détecteur IPV15 à mise sous tension manuelle, appuyer momentanément sur le bouton pour allumer les lumières.

**REMARQUE :** si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section **DIAGNOSTIC DES ANOMALIES**.

- Sortir de la pièce et attendre que le délai d'éteinte s'écoule.
- Trente secondes au plus après l'éteinte des lumières, revenir dans la pièce ou le champ de vision de l'unité asservie; ces dernières devraient se rallumer automatiquement.
- Si les lumières ne s'éteignent pas 30 secondes après qu'on soit sorti de la pièce, il faut diminuer la sensibilité de l'unité asservie (**se reporter à la section RÉGLAGES**).
- Si les lumières ne se rallument pas quand on revient dans la pièce ou le champ de vision, il faut augmenter la sensibilité de l'unité asservie (**se reporter à la section RÉGLAGES**).
- Une fois la sensibilité de l'unité asservie réglée, retirer à nouveau la face du détecteur IPS15/IPV15, régler le délai d'éteinte à la valeur voulue et remettre la face.

## RÉGLAGES

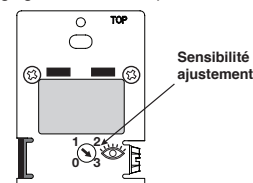
**REMARQUE :** pour éviter d'ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP TOURNER le cadran de réglage de la sensibilité du détecteur asservi.

**REMARQUE :** le témoin de localisation clignote à intervalles de 3 secondes lorsque des mouvements sont détectés.

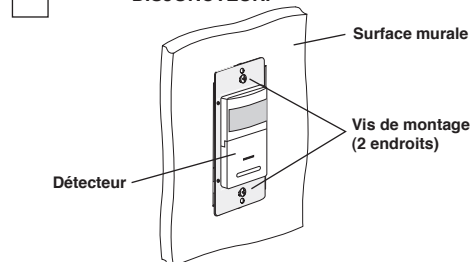
1. Le courant étant rétabli et la plaque murale enlevée, retirer la face du dispositif pour exposer le cadran de réglage de la sensibilité (**se reporter à la section CHANGEMENT DE COULEUR DU DISPOSITIF à la page 1**). Se servir d'un petit tournevis en procédant comme suit (**se reporter au schéma**).

Augmenter ou diminuer la sensibilité de l'unité asservie en procédant comme suit.

- Pour diminuer la sensibilité et la portée de détection, tourner le cadran vers la gauche. Pour augmenter la sensibilité et la portée de détection, tourner le cadran vers la droite. Quand la flèche pointe le « 3 », la sensibilité est maximale, et quand elle pointe le « 0 », elle est réduite de moitié. Il est à noter qu'entre le « 2 » et le « 0 », le réglage s'effectue en plus petits gradients.
2. Remettre la face et vérifier que la sensibilité est à la valeur souhaitée. Reprendre le réglage si elle ne l'est pas.



## Étape 6 Fixation : COUPER L'ALIMENTATION AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR.



- L'installation peut maintenant être finalisée en serrant les vis de montage sur la boîte.
- Fixer la plaque murale.

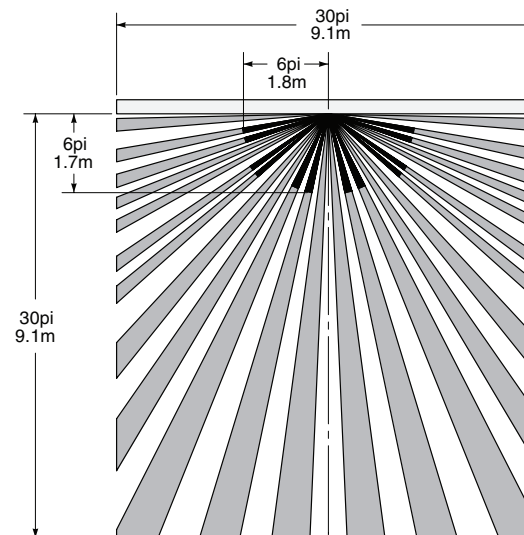
## Étape 7 Rétablissement de l'alimentation :

Rétablir le courant au fusible ou au disjoncteur.

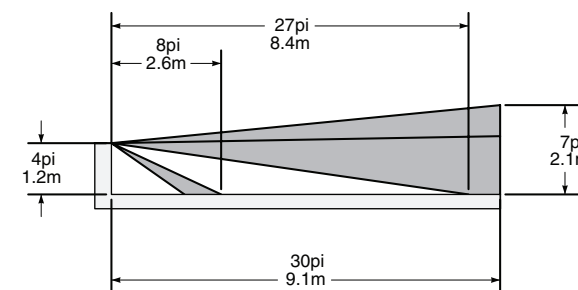
L'installation est terminée.

## AIRE CONTRÔLÉE

### Champ de vision (horizontal)



### Vue latérale - Champ de vision (vertical)



## DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

### Les lumières restent toujours allumées :

- vérifier le réglage du délai et le comparer à la durée réelle de ce dernier;
- s'assurer qu'il n'y ait aucun mouvement dans la zone de détection pendant le délai choisi;
- s'assurer que le dispositif n'est pas installé à proximité d'une source de chaleur (comme une cuisinière, un luminaire ou une bouche de chauffage), ou là où il pourrait capter les mouvements d'un endroit passant (comme un couloir); le cas échéant, réinstaller le dispositif ailleurs.
- réduire le réglage de sensibilité en tournant le cadran vers la gauche d'environ 30° (**si le problème persiste, le tourner encore davantage**).

**REMARQUE :** NE PAS réduire la portée à un point tel que le détecteur ne puisse plus capter les mouvements normaux.

### Les lumières ne s'allument pas :

- s'assurer que le détecteur et son unité asservie sont installés correctement;
- s'assurer que le circuit est sous tension;
- s'assurer que les lampes sont en état de fonctionner.

**REMARQUE :** si le problème persiste, consulter un électricien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, il suffit de composer le numéro d'assistance technique (1 800 405-5320) ou de se rendre au site Web ([www.leviton.com](http://www.leviton.com)) de Leviton

Ce produit est couvert par le numéro de brevet américain 7,924,155 et les droits étrangers correspondants.

© 2017, Leviton Manufacturing Co., Inc.

Tous droits réservés, y compris ceux de présentation.

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC ainsi qu'aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si cet équipement est source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en le mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre l'équipement et le récepteur;
- brancher l'équipement à une prise sur un circuit autre que celui où est branché le récepteur;
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

### MISE EN GARDE DE LA FCC

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. Inc. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

© 2017 Leviton Mfg. Co., Inc.

DI-000-IPV0R-52B

## GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.